



Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges  
Save

## COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE SYNDICAL

Date : **26 mars 2022**

Secrétaire de séance : Julien BEGUE

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Comité Syndical

Ordre du jour :

- Autorisations de programme et crédits de paiement renouvellement réseaux eau potable - plan de relance
- Approbation des comptes de gestion 2021
- Vote des comptes administratifs 2021
- Affectation des résultats 2021
- Adoption des budgets 2022
- Modification des statuts du SEBCS : retrait d'Estancarbon pour la compétence assainissement et mise à jour pour la compétence assainissement pour certaines communes de la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone et de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises
- Renouvellement des réseaux d'assainissement
- Mise à jour du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
- Compte-rendu des décisions du Bureau au Comité

Approbation du compte rendu du comité syndical du 29 janvier 2022.

Monsieur le Président débute la séance en ayant une pensée forte pour le peuple ukrainien. Il fait part également du décès de M. Alain SANCERRY (Maire de PELLEFIGUE) et demande une minute de silence à l'assemblée.

Cette assemblée sera consacrée, dans la suite du débat d'orientation budgétaire, au vote des Comptes administratifs, des bilans 2021 et des budgets 2022.

L'année 2021 se termine avec d'excellents résultats financiers. L'état financier qui a été généré, à la fois, par l'augmentation de notre chiffre d'affaires liée principalement aux volumes des ventes d'eau qui ont été plus importants que les années passées et aussi par la parfaite maîtrise de nos charges d'exploitation. Tout cela nous permet de dégager de forts résultats excédentaires qui permettront de pouvoir réaliser en grande partie nos investissements pour 2022.

2022 sera une année avec beaucoup d'incertitudes pour les collectivités. Tout d'abord, la crise énergétique avec la flambée du prix des carburants, du gaz, de l'électricité et la forte inflation qui repart, ce qui risque d'entraîner des difficultés financières pour toutes les structures et aussi pour les ménages.

L'année 2022 sera marquée par une forte reprise de nos investissements, comme on l'a vu, dans le cadre des orientations budgétaires qui avaient été examinées au mois de janvier avec un niveau d'investissement record (10 millions d'euros de prévus) et des investissements principalement en matière de renouvellement des réseaux d'eau potable, 46 kms de programmés grâce au plan de relance de l'Etat qui nous permet de pouvoir bénéficier de subventions conséquentes. De plus, on s'est rendu compte, dans le cadre des appels d'offres, que les prix des entreprises ont été relativement bas (20 % inférieur à l'estimation de notre Bureau d'Etudes), ce qui veut dire qu'il y a une compétition forte entre les grands groupes et les entreprises du BTP, de ce fait, le coût pour les collectivités est en forte diminution.

Ensuite, il y aura le programme important de renouvellement de différentes stations d'épuration pour maintenir la qualité des rejets et nous continuerons d'avoir un tarif maîtrisé malgré le fait que nous ayons un réseau atypique, trois fois plus long que le réseau moyen français. Nous arrivons à poursuivre ces équilibres avec la décision qui avait été prise au dernier comité de s'engager sur un niveau moyen de renouvellement identique à celui existant en France malgré la particularité de notre réseau. Aujourd'hui, sera proposé de prévoir aussi un engagement minimum de renouvellement de notre réseau d'assainissement collectif supérieur au niveau moyen français.

Par contre, suivant les résultats du recensement de l'INSEE, les hypothèses d'évolution de population qui avaient été prises en compte lors de l'élaboration du schéma directeur d'eau potable en 2014 sont différentes de ce que l'on rencontre aujourd'hui. On pensait qu'il y aurait une forte augmentation de population notamment dans le secteur du Gers proche de Toulouse et il s'avère que ces augmentations sont beaucoup plus faibles, ce qui implique de réactualiser notre schéma directeur d'eau potable c'est-à-dire revoir les hypothèses d'évolution de population. De ce fait, certains investissements qui avaient été planifiés seront certainement toujours prévus mais peut être dans un horizon moins proche, puisqu'ils étaient contraints d'être réalisés rapidement car on anticipait de très fortes évolutions de population, hypothèse d'évolution qui ne s'est pas vérifiée aujourd'hui.

Tout cela sera examiné dans le cadre du comité d'aujourd'hui.

**1) Autorisations de programme et crédits de paiement renouvellement réseaux eau potable - plan de relance (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

**2) Approbation des comptes de gestion 2021 (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

### **3) Vote des comptes administratifs 2021 (Jean Yves DUCLOS)**

Il s'agit des recettes et des dépenses comptabilisées en 2021.

Tous les comptes sont excédentaires et validés par les services du Trésor Public.

Compte Administratif 2021 Eau : excédent 65 489 euros  
Compte Administratif 2021 Affermage : excédent 3 179 613 euros  
Compte Administratif 2021 Assainissement : excédent 391 222 euros  
Excédent Global : 3 636 324 euros

Le Président quitte la séance avant le vote.

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

### **4) Affectation des résultats 2021 (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

### **5) Adoption des budgets 2022 (Jean Yves DUCLOS)**

Il est demandé s'il était possible d'avoir une cartographie sur les renouvellements des réseaux réalisés ces 5 dernières années et pour les 5 années à venir. Il est répondu que ces informations apparaissent dans le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau qui est transmis aux communes chaque année. Dans le compte rendu des décisions du Bureau au Comité, on transfère également les opérations qui ont été retenues par le Bureau Syndical.

Il est décidé de compléter ces informations par une présentation synthétique au niveau du Comité. Il est demandé également que les travaux d'aménagements de voiries et de déplacements des réseaux soient inclus dans cette présentation.

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

### **6) Modification des statuts du SEBCS : retrait d'Estancarbon pour la compétence assainissement et mise à jour pour la compétence assainissement pour certaines communes de la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone et de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises (Mélanie CABANEL)**

Cette modification des statuts doit être réalisée en raison notamment de :

- la reprise de la compétence assainissement des communes de Betcave Aguin, Lahas, Lartigue, Mongausy, Saint Elix d'Astarac, Semezies Cachan (Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone) et d'Estancarbon ;
- la mise à jour de la compétence assainissement pour six communes de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises.

Toutes les collectivités adhérentes doivent se prononcer sur cette modification statutaire dans un délai de trois mois. A défaut de délibération, la décision est réputée défavorable.

Le Comité accepte cette proposition.

## **7) Renouvellement des réseaux d'assainissement (Mélanie CABANEL)**

Afin d'optimiser la gestion patrimoniale des réseaux et de maintenir le bon état général des réseaux et limiter les dégradations et compte tenu du fait que l'on est en train de se doter d'un schéma directeur d'assainissement et l'obligation règlementaire de diminuer tout rejet direct au milieu naturel, les fuites et les apports d'eau claire, il est impératif d'avoir un objectif de renouvellement des réseaux.

Au regard du budget qui a été proposé et des capacités budgétaires du Syndicat, il est proposé de fixer comme objectif de renouvellement un taux de 0,65 % qui permettra de renouveler environ 1 500 ml par an (la moyenne nationale est, aujourd'hui, à 0,4 %).

Le Comité accepte cette proposition.

## **8) Mise à jour du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (Mélanie CABANEL)**

Le Comité accepte cette proposition.

## **9) Compte-rendu des décisions du Bureau au Comité (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité prend acte de ces décisions.

## **10) Questions diverses**

A la question sur un audit de l'état des réseaux avant l'adhésion d'une commune au Syndicat, il est répondu que deux types de contrôle sont opérés avant : un contrôle de l'état des ouvrages et des réseaux et un contrôle financier du budget de la collectivité. Si les deux contrôles sont satisfaisants, l'adhésion de la commune est proposée à l'assemblée. Si ce n'est pas le cas, nous demandons à la commune de les remettre en état avant d'intégrer la structure.

## **11) Conclusion (Philippe DUPOUY)**

La période dans laquelle nous nous trouvons, est une période trouble en lien avec la crise sanitaire que nous subissons depuis maintenant deux ans et qui s'éternise ainsi que le conflit en Ukraine.

Pour autant, au travers des Comptes Administratifs qui ont été présentés, le Syndicat continue sa route et l'on peut considérer, au vu des bilans, que le Syndicat se porte bien tout en maintenant un niveau d'investissement très soutenu depuis une quinzaine d'années.

C'est un gage d'avenir pour nous préserver dans les années à venir d'un réseau qui pourrait vieillir et nous pénaliser fortement. Le Syndicat continue d'avancer malgré les incertitudes qui pèsent sur nos ressources et sur les travaux que nous menons. Tout ce travail réalisé n'est possible que grâce au travail de l'ensemble des agents qui apportent leur contribution pour faire en sorte que le Syndicat avance au quotidien, tout cela, sous la conduite de notre Directrice Générale des Services. C'est aussi le mandat qui est donné au Comité Syndical, au Bureau et au Président pour conduire toutes ces opérations.

La séance est levée.